

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 14 mars 2011 à 19 h 30, au bureau municipal au 25, rue des Loisirs.

Sont présents :

Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Denis Giguère, conseiller
Michel Ducharme, conseiller
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

2011-30 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 14 mars 2011 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-31 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2011

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que le procès-verbal de la réunion du conseil du 7 février 2011 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-32 Approbation des comptes pour la période du 8 février au 14 mars 2011

Sur proposition de M. Michel Ducharme, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 2542 à # 2604

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 14 mars 2011

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2011-33 **Avis de motion** est donné par M. Denis Giguère, conseiller, que sera adopté le règlement numéro 2011-02 autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière de former le comité de sélection suite à l'adoption de la politique de gestion contractuelle. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2011-34 **Offre de service Teknika HBA**

Attendu que Teknika HBA offre ces services dans le cadre du projet d'égouts pluviaux et voirie des rues : Des Loisirs, Tardif et 1^{ère} Avenue avec un exutoire à la rivière Nicolet;

Attendu que ces services comprennent la préparation des plans et devis de construction, levés topographiques complémentaires ainsi que l'appel d'offres publiques;

Attendu que les coûts d'honoraires sont de 20 700\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que cette offre soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-35 **Vente de terrain – Caroline Rheault**

Attendu que la Municipalité a cédé un terrain, d'une superficie de 1494.20 mètres carrés à Madame Caroline Rheault;

Attendu que ce terrain portant le numéro civique 819 rue Principale tel que déterminé par l'arpenteur Daniel Collin sur les lots 784-3 et 783-12 et tel que représenté au plan dont une copie fera partie de la présente résolution;

Attendu que lors de la transaction, le notaire Sébastien Brière a omis d'inscrire la désignation du lot 783-12 ayant une superficie de 5,8 mètres carrés au contrat;

Il est proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert autorise M. Alain St-Pierre, maire, et Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat devant notaire, pour et au nom, de la Municipalité de Saint-Albert afin de corriger le contrat de vente initial, et ce sans frais.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-36 **Reddition de comptes – MTQ**

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 20 000\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-37 Dépôt des états financiers 2010

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que les états financiers pour l'année 2010 soient adoptés tel que déposés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-38 Démission de M. Jean Boissonneault

Attendu que M. Jean Boissonneault, conseiller au siège no. 6, a donné sa démission par lettre le 28 février dernier ;

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums*, la démission d'un conseiller doit se faire lors d'une séance régulière du conseil ;

Attendu que Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, fera une demande de la liste des électeurs domiciliés de la Municipalité au directeur général des élections;

Il est proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

D'accepter la démission de M. Jean Boissonneault.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-39 Branches 21, 21A et 22 du cours d'eau de la Rivière à Pat

Attendu qu'une demande de nettoyage de cours d'eau a été formulée par divers propriétaires, dont Messieurs Gaétan Bussière, Serge Lampron et Clément Tessier sur les branches 21, 21A et 22 du cours d'eau de la Rivière à Pat;

Attendu que les frais reliés à l'entretien de ce cours d'eau seront répartis selon le calcul du bassin versant au prorata des superficies contributives entrent les contribuables concernés;

Il est proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Que le conseil recommande l'entretien du dit cours d'eau.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-40 Bris de pompe Flyght

Attendu que le mois dernier, la pompe de la station de pompage du Domaine Mon Repos a brisé l'arbre ainsi que le rotor et que la volute est défectueuse ;

Attendu que nous avons demandé un estimé des coûts pour réparer la pompe à la compagnie «Pompex» de Cowansville ;

Attendu que l'estimé est de 3607.40\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que le conseil accepte l'estimé et que la pompe soit réparée;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-41 Entente - Copernic et la Municipalité de Saint-Albert – Bassins versants de la rivière Desrosiers

Attendu que Copernic a déposé un projet d'entente de bassins concernant l'échantillonnage bénévole de la rivière Desrosiers ;

Attendu que les ententes de bassins sont des documents que le MDDEP nous demande de signer avec les acteurs du bassin versant pour démontrer les actions qui sont entreprises;

Attendu que cet accord est symbolique et qu'elle n'aura aucune portée légale, c'est-à-dire que si nous n'honorons pas notre engagement, Copernic ne pourra pas se retourner contre nous;

Attendu que cette entente est pour démontrer au MDDEP que le suivi des ouvrages se déroule de façon adéquate;

Il est proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert signe cette entente;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-42 Règlement sur les couches de coton 2011-01

Attendu que Mme Karine Genest a pris connaissance du règlement 2011-01 sur les couches de coton;

Attendu que Mme Genest a donné naissance à son enfant le 21 décembre dernier ;

Attendu que le règlement stipule que l'achat des couches doit avoir été fait après le premier janvier 2011 et pour un enfant né depuis le premier janvier 2011;

Attendu que Mme Genest demande à la Municipalité de St-Albert de bénéficier du montant de la subvention pour les couches de cotons, malgré la naissance de son enfant le 21 décembre dernier;

Il est proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que le conseil accepte sa demande.

2011-43 Levée de la séance du 14 mars 2011

Il est proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Que la séance du conseil soit levée à 20h45.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière